



Compte-rendu Conseil de la vie collégienne

Mardi 21 janvier 2020

Membres présents : Mme LABADIE (Proviseure adjointe), M. JARDRY (CPE), Mme ALMECIJA (professeur), M. ESTEVES (surveillant), TOUIMER Leyla, BALLE Soundouce, BARGACH Lina, BENLAMLIH Camélia, TOUIMI BENJELLOUN Kamil, ZAGURY Sarah, BERRADA Karim, PONCET Clément (élèves), Mme ALAOUI, Mme CHAUVOIS (parents d'élèves).

Invitée : Mme MOSCA BOUFOUS (infirmière),

Ordre du jour :

- 1- Installation des membres et rappel du cadre de fonctionnement du CVC
- 2- Bilan 2018-19
- 3- Axes prioritaires pour l'année 2019-20

Circulaire AEFÉ n°1566 au 9 juillet 2019 « Organisation et fonctionnement des instances dans les établissements d'enseignement français relevant de l'AEFE.

- 1- Installation des membres et rappel du cadre de fonctionnement du CVC

A- Rôle du CVC

Le CVC formule des propositions :

- Sur les questions relatives aux principes généraux de l'organisation de la scolarité, à l'organisation du temps scolaire, à l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, ainsi que sur les questions relatives aux équipements, à la restauration, à l'internat.
- Sur les modalités d'organisation du travail personnel et de l'accompagnement des élèves ainsi que sur les échanges linguistiques et culturels en partenariat avec les établissements d'enseignement étrangers.
- Sur la mise en œuvre des parcours éducatifs mis en place au collège.
- Sur la formation des représentants des élèves.

B- Composition et fonctionnement

Le CVC est composé de représentants des élus, d'au moins deux représentants des personnels dont un représentant enseignant et au moins un représentant des parents d'élèves.

Il est présidé par le chef d'établissement ou son adjoint.

Le Conseil d'Etablissement délibère sur sa composition, les modalités d'élection ou de désignation de ses membres, les modalités de son fonctionnement ainsi que les conditions dans lesquelles les propositions lui sont présentées.

Les membres du CVC sont élus ou désignés au plus tard à la fin de l'année civile suivant la rentrée scolaire.

COMPOSITION :

(Arrêtée au CE du 25/11/19)

15 membres :

- Le Proviseur, M. THOINET (Membre de droit)
- Un Proviseur Adjoint, Mme LABADIE (Membre de droit)
- 1 CPE, M. JARDRY (Membre de droit)
- 1 représentant des surveillants,
M. ESTEVES (titulaire)
- 8 représentants des élèves
(Document remis à tous les délégués élèves et suppléants)

Titulaires	Suppléants
ARAZI Lio – 601 BARGACH Lina - 601	BENCHERKI Inji – 601 IBRAHIMI Alia - 602
TOUIMI BENJELLOUN Kamil – 512 KABBAJ Lina - 509	AGGADI Mey – 512 BENIHMA Ahmed Taibi - 509
ADDI Janna – 404 BERRADA Karim - 407	SIJELMASSI Sarah – 402 OUAZZANI TOUHAMI Wassim - 414
BENJELLOUN HARZIMI Meryem – 314 MEKSI Lina – 311	SLIMANI Zineb – 304 CHARAI Inès - 311

- 1 représentant des enseignants
Mme ALMECIJA (suppléante)
- 2 suppléants / personnels ATSS
Mme MOSCA BOUFOUS (titulaire) / M. EL MIR (suppléant)
- 2 représentants des parents d'élèves

Titulaires	Suppléants
Mme SENTISSI (UCPE)	Mme CHAUVOIX (UCPE)
Mme ALAOUI (PEEP)	Mme ARSALA (PEEP)

- Le CVC se réunit au moins avant chaque conseil d'établissement (CE).
- Les propositions du CVC sont présentées en CE par le chef d'établissement ou son adjoint.
- Les représentants du CVC informent les délégués des élèves de chaque classe les propositions retenues et les consultent en amont si nécessaire.

Les membres présents valident les modalités de fonctionnement. Les représentants des personnels enseignant et non enseignant demandent à modifier la composition du CVC au prochain conseil d'établissement afin d'intégrer un membre titulaire des personnels non enseignants et des suppléants pour les personnels enseignants et surveillants. Mme LABADIE a consulté M. THOINET à ce sujet et pour cette année nous maintiendrons cette composition en invitant, si nécessaire, des personnels ou membres non titulaires à certaines réunions.

Mme LABADIE rappelle que Pronote sera le moyen de communication utilisé pour relayer les informations du CVC.

2- Bilan 2018-19

- Salle de permanence 2

Les travaux et aménagement de la salle permanence 2 terminés : création d'un espace numérique, d'un espace travail en îlots et d'un espace lecture.

Des fresques murales ont été réalisées par les élèves de Mme Manche. Affichage des photographies des élèves lauréats du prix des jeunes photographes.

Une association de parents d'élèves a fait don d'un écran qui pourra être utilisé pour diffuser des documentaires, visionner des séquences en langue étrangère, informer sur les métiers, ... Il faudra réfléchir à une proposition de programme sur des créneaux horaires spécifiques.

Projet de réalisation d'une charte pour l'utilisation de la salle. M. Jardry réunira un groupe de travail au sein du CVC pour travailler sur la rédaction de la charte.

- Fontaines à eau

Des fontaines à eau ont été installées à Beaulieu et dans la cour du collège (près de la vie scolaire, sur la façade du bâtiment scientifique) et près de la cafétéria des lycéens.

3- Axes prioritaires pour l'année 2019-2020

- Accompagnement scolaire des élèves

Séances d'aide aux devoirs : mise en place pour le niveau 6^{ème}. En cours de mise en place pour les 5^{èmes}.

Animation par un professeur accompagné d'un surveillant ou d'un élève volontaire. Nous sommes satisfaits de voir que des élèves volontaires de 3^{ème} et 2^{nde} s'associent au projet. L'idée est de développer le tutorat entre pairs pour mettre en place une aide sur tous les niveaux du collège.

Une élève de 4^{ème} du CVC nous fait part de l'expérience de sa classe. Les élèves ont créé un groupe classe sur WhatsApp afin d'identifier les besoins de leurs camarades. Chacun exprime un besoin spécifique dans une discipline et certains élèves se portent volontaires pour les aider. L'aide se met en place sur des heures de permanence. Nous saluons l'initiative des élèves, la maturité et l'esprit de solidarité dont ils font preuve avec autonomie.

Nous proposons d'identifier toutes les expériences d'entraide ou de tutorat au sein des classes. Nous communiquerons sur les dispositifs qui fonctionnent auprès de l'ensemble des professeurs et des élèves.

Nous abordons la question des devoirs, notamment la saisie sur pronote et la prise de notes sur l'agenda par les élèves. La saisie sur pronote est obligatoire et peut s'avérer utile pour un élève absent par exemple mais il nous semble utile que les élèves notent aussi les devoirs dans leur agenda.

Les élèves se plaignent que certains professeurs donnent les devoirs sur pronote en dehors de l'heure de cours, parfois la veille pour le lendemain. Cela les oblige à regarder constamment pronote et c'est une source de stress. D'autant plus que dans ce contexte, les consignes ne sont pas expliquées oralement par le professeur et certains élèves se trouvent face à des difficultés de compréhension.

Il convient de donner les devoirs en classe, de les faire noter dans l'agenda par les élèves et d'effectuer une saisie sur pronote pour indiquer le travail effectué pendant la séance et le travail personnel donné aux élèves.

- Activités péri-éducatives / pause méridienne

Nous faisons le constat que les collégiens disposent de peu d'espace pour courir ou jouer au ballon pendant la récréation. La proximité des salles de cours du rez-de-chaussée (bât L, préfabriqués P, bâtiment M, bâtiment D) fait que les nuisances sonores doivent être limitées dans certains secteurs. Il reste ainsi très peu d'espace pour permettre aux élèves de « se défouler ».

Mme Almecija propose de matérialiser un terrain de sport dans la cour pour permettre aux élèves de jouer au ballon (ballons en mousse). Les élèves pourraient être encadrés par des surveillants ou par les élèves jeunes arbitres ou coach. L'idée est intéressante mais ce n'est pas facile de trouver cet espace dans la cour du collège (zones avec des tables, jardinières,...). Derrière les préfabriqués « P », mais plutôt côté lycée. A réfléchir...

Certains surveillants proposent d'amener des élèves jouer au football à Beaulieu sur le temps du 12h-14h. Mme Labadie précise que pour encadrer une activité sportive il faut être titulaire d'un brevet sportif, ou être accompagné d'un professeur d'EPS. De plus, sur le temps de la pause méridienne les élèves ont actuellement peu de temps et les surveillants sont très sollicités (vie scolaire, portail, cantine, surveillance cour) Il faut engager une réflexion sur le temps de pause méridienne, à la fois sur les emplois du temps et les activités proposées.

Proposition d'installation de tables de ping-pong ou de tables d'échecs dans la cour de récréation.

Certains élèves de 3^{ème} souhaiteraient disposer d'une salle en autonomie pendant la pause méridienne. Mme Labadie répond que les élèves ne peuvent pas être seuls, sans surveillance, dans une salle pour une question de responsabilité en cas d'incident.

Autres propositions des élèves

Proposition d'organiser une sorte de « Comedy show » pour les élèves qui ont des talents d'orateur et d'humoriste.

La séance est levée à 19h00.

Mme LABADIE,

Proviseure adjointe

